

Réf: Dossier 404179

Avis de constitution

SOCIETE « KOLA DIGITAL FOOTPRINT »

Siège Abidjan Cocody Angré 7ème tranche, Lot
2888, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLA DIGITAL FOOTPRINT »

Objet : - Développement de solutions technologiques innovantes ;
- Développement de services digitaux ;
- Développement de produits digitaux et électronique en B2B et B2C (applications, site internet, balise Gps, etc) ;
- Marketing digital ;
- Sécurisation des données et des infrastructures ;

- Conseil et formation digitale.
Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7ème tranche, Lot 2888, Ilot 239

Dirigeant(s) M KOLAWOLE ABDOULAYE ADESOLA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02112 du 16/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24139/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

